

Communiqué de presse

La BNS désinvestit de Chevron : Un premier pas qui doit être suivi par d'autres

Berne, 13 mai | Suite à l'engagement de longue date de la part de la [coalition Notre-BNS](#), la Banque nationale a désinvesti les sommes placées dans la multinationale Chevron. Le mouvement pour la justice climatique suisse ainsi qu'une délégation Mapuche ont demandé que la banque respecte ses propres lignes directrices en cessant d'investir dans des entreprises commettant des dommages majeurs à l'environnement et aux droits humains. La coalition Notre-BNS salue la décision de désinvestir ses actions de Chevron. Toutefois, la BNS doit maintenant être cohérente et exclure de son portefeuille d'autres entreprises, comme ExxonMobil et TotalEnergies, qui violent ses directives de placement.

La coalition « Notre BNS » a publié il y a plus de deux ans sept études de cas qui montrent comment des entreprises nuisibles au climat comme Chevron, TotalEnergies, etc. violent les critères d'investissement de la BNS. L'année dernière, une délégation, accompagnée d'un haut représentant du peuple Mapuche, directement concernée par les investissements de la BNS dans les énergies fossiles en Argentine, a également parlé aux représentant·es de la BNS des conséquences de leurs investissements. La récente vente d'actions Chevron, d'une valeur de 711,9 millions USD montre que la BNS peut se débarrasser de telles entreprises nuisibles au climat, et qu'elle aurait dû le faire depuis longtemps en vertu de ses directives d'investissement. Après l'exclusion des entreprises de charbon thermique en 2020 et la vente des actions de Shell à l'été 2023 (pour 877 millions d'USD), la BNS a fait un autre petit pas dans la bonne direction. Ces décisions montrent que la BNS dispose des instruments nécessaires - notamment son portefeuille d'investissement de plusieurs milliards de dollars - pour prendre en compte la crise climatique.

Pratique d'exclusion incohérente : ExxonMobil et TotalEnergies doivent être également exclues

Les directives de placement de la BNS stipulent que les entreprises qui « violent gravement les droits humains fondamentaux ou causent systématiquement de graves dommages à l'environnement » ainsi que « qui empoisonnent systématiquement les eaux ou les paysages ou portent gravement atteinte à la biodiversité dans le cadre de leur production » doivent être exclues.

Eric Jondeau, expert à l'Institut suisse d'études financières et à l'Institut des sciences financières de l'Université de Lausanne, a commenté le désinvestissement de Shell : « Si la BNS le veut, elle peut investir de manière stratégique - elle choisit certaines entreprises dans son portefeuille plutôt que de suivre passivement les indices du marché ».

Selon Guillaume Durin, du collectif Breakfree : « La BNS doit respecter ses propres règles. Sortir de Shell et de Chevron, coresponsables via le fracking de séries de tremblements de terre en Argentine, tout en restant au capital d'ExxonMobil, le premier producteur mondial de



plastiques polymères déversés dans nos océans, et dans celui de TotalEnergies dont le projet de pipeline EACOP en Afrique de l'Est est lié à de graves violations des droits humains, s'avère incohérent. Continuons à nous mobiliser. »

La coalition demande depuis des années que la BNS aligne sa politique de placement et sa politique monétaire sur les objectifs de la Confédération en matière de climat et de biodiversité. Lilian Schibli de l'Alliance Climatique souligne: "Outre l'exclusion des entreprises nuisibles pour le climat de son portefeuille et l'utilisation de ses droits d'actionnaire pour toutes les autres entreprises, la BNS devrait utiliser d'autres instruments : Des taux directeurs différenciés permettraient d'orienter les flux financiers et de créer des incitations pour les banques privées afin que le système financier et économique puisse soutenir les objectifs climatiques et de biodiversité inscrits dans la loi."

Les risques climatiques menacent la stabilité financière - la BNS doit agir

C'est précisément parce que la BNS a pour mission de garantir la stabilité financière qu'elle doit se pencher sur les risques climatiques. « Les données scientifiques montrent que le changement climatique, la perte de biodiversité et la dégradation de l'environnement représentent des risques majeurs pour la stabilité financière et des prix », explique Carolin Carella, experte en finance durable au WWF Suisse. Ignorer ces risques revient à exposer l'économie suisse - et la BNS elle-même - aux effets destructeurs du changement climatique et de l'effondrement de la biodiversité. Prendre ces risques au sérieux est donc une condition sine qua non pour que la BNS puisse remplir son mandat.

Contacts :

Asti Roesle

Coordinatrice de la coalition BNS

Alliance Climatique Suisse

asti.roesle@klima-allianz.ch

+41 79 277 33 85

Français :

Guillaume Durin

Chargé de campagne finance durable

BreakFree Suisse

guillaume_durin@protonmail.ch

Whatsapp/Telegram : 0033664948443